

Compte-rendu de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Strasbourg lors du Congrès de la SHF, le samedi 8 juin 2013.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Christian Lagarde ouvre la séance en remerciant les collègues de Strasbourg d'avoir bien voulu accueillir ce XXXVIe Congrès dans le cadre prestigieux du Palais de l'Université.

1. Proclamation des résultats de l'élection du tiers sortant du comité

Isabelle Rouane Soupault donne lecture des résultats du scrutin. Une baisse significative de la participation est constatée. 212 votants se sont exprimés en 2013, contre 345 en 2011 et 302 en 2012. Elle précise que 24 collègues ne disposant pas de références électroniques ont été contactés par courrier postal et que le matériel de vote traditionnel leur a été envoyé. Seules 4 réponses sont parvenues par retour de courrier.

En conséquence sont élus ou réélus:

1 Rabaté Philippe 152 voix

2 Terrasa Jacques 141

3 Kleiman Olinda 141

4 Thibaudeau Pascale 136

5 Fisbach Erich 136

6 Tauzin Isabelle 117

7 Bouffartigue Sylvie 115

8 Llombart Huesca Maria 110

9 Hernandez Sandra 92

10 Ponce Nestor 91

Ont obtenu par ailleurs:

11 Lenquette Anne 87

12 Hirel Sophie 86

13 Alchalabi Frédéric 81

14 Molero Valérie 76

15 Estève Raphaël 75

16 Maurizi Françoise 40

La présence de seize candidats a rendu cette année l'élection plus difficile. Les candidats malheureux ne doivent pas renoncer car il est important de pouvoir compter sur des collègues désireux de s'impliquer pour assurer le renouvellement des équipes actuellement en charge des activités de la SHF.

2. Bilan de l'année écoulée.

-Principales actions :

Christian Lagarde remercie l'équipe actuelle pour sa collaboration et sa réactivité lors des nombreuses consultations qu'il est régulièrement amené à effectuer auprès du Bureau et du Comité, lorsque la SHF est sollicitée pour prendre position publiquement.

Il rappelle les différentes fonctions et charges occupées actuellement au sein du Bureau :

Erich Fisbah est vice-président, représentant le domaine latino-américain et responsable du concours des bourses SHF.

Ilda Mendes est vice-présidente, représentant le domaine lusophone.

Philippe Meunier, est vice-président, représentant le domaine espagnol.

Sarah Voinier est trésorière.

Isabelle Rouane Soupault est secrétaire générale, également responsable du site web pour la gestion des comptes des utilisateurs, la diffusion des informations internes et de l'Événementiel, et de l'organisation des élections.

Philippe Rabaté est secrétaire, responsable de la gestion du site et du site bibliographique, rédacteur en chef de la revue *HispanismeS*.

Karim Benmiloud est secrétaire responsable de la rédaction de l'ancien l'Événementiel.

Amélie Piel est secrétaire, responsable de l'annuaire ancienne formule.

Marc Zuili, est secrétaire, chargé des relations avec les correspondants.

Les nouvelles fonctionnalités du site permettent un redéploiement des activités. L'annuaire est désormais autogénéré par les fiches de données personnelles remplies par les adhérents à l'ouverture de leur compte et qu'ils peuvent actualiser eux-mêmes sur le site.

Amélie Piel ne s'est pas représentée et son remplacement au Bureau permettra de former un secrétaire de plus à la gestion du site.

Raul Caplan accepte d'intégrer le Bureau pour cette mission. L'assemblée est sollicitée sur ce point et approuve à l'unanimité moins une abstention cette nomination.

Amélie Piel et Cécile Iglesias, qui en sont vivement remerciées, ont procédé à un large recensement des revues et les fiches actualisées vont être désormais mises en ligne. Philippe Rabaté propose de se charger de ce travail. Catherine Heyman lui apportera son aide dans cette tâche.

Outre la baisse de la participation aux élections, Christian Lagarde constate une nette baisse des cotisants (la perte s'élève à environ 400 adhérents de moins en six ans). L'individualisation des comportements et les années de transition entre la communication traditionnelle et l'usage du site peuvent expliquer une certaine désaffection. Il semblerait que ce problème coïncide aussi avec la mutation globale de nos universités et l'accroissement sensible de nos charges de travail qui a un impact certain sur la disponibilité de chaque adhérent et sur sa motivation. Le désabusement général se retrouve aussi dans le militantisme. Il s'interroge sur l'éventuel décalage entre le positionnement traditionnel de la SHF et l'évolution actuelle de la profession. L'attachement aux choix et critères des filières LLCE peut en effet apparaître comme contradictoire avec l'offre de postes vers le secteur LEA et LANSAD.

Fabrice Corrons fait remarquer que les adhésions sont également en baisse au GERES.

Geneviève Champeau suggère d'associer le GERES aux prochaines démarches communes avec la SLNL.

Begoña Riesgo propose de les inviter lors des prochaines Journées d'Etudes de Lyon en 2014.

Isabelle Rouane rappelle que 547 comptes sont créés actuellement ce qui correspond aux adhérents à jour de cotisation. Toutefois, la communication n'est pas toujours aussi efficace qu'il le faudrait : beaucoup de messages ne sont pas lus et il serait souhaitable que les correspondants assurent un relais systématique. Il est important que les correspondants ne négligent pas le lien avec les collègues retraités qui, pour certains, ne reçoivent plus aucune information de notre part.

Geneviève Champeau suggère d'envoyer aux correspondants dès le début de l'année une fiche leur rappelant les fonctions qui leur incombent.

Marc Zuili se propose de la préparer et de l'envoyer début septembre.

I. Rouane se chargera de préparer et de diffuser un nouveau document didactique pour maîtriser les fonctionnalités du site de la SHF: créations de compte, saisie des informations, annuaire et modification de la fiche personnelle.

-Etat des relations institutionnelles:

Christian Lagarde, toujours dans l'objectif de ramener vers la SHF un plus grand nombre d'adhérents, présente une modification des statuts préparée par Geneviève Champeau.

La proposition de Geneviève Champeau porte sur l'article 5 qui est relu devant l'assemblée. L'élargissement envisagé est calqué sur les statuts des autres sociétés savantes de langue. Le problème est l'affectation " à titre principal" d'où la formule "à quelque titre que ce soit" plus large et globale.

L'assemblée est appelée à se prononcer sur cette modification.

Pour une meilleure cohérence des textes en vigueur, il faudra également modifier le règlement intérieur dans le même sens.

Article 5 : Sont de droit membres actifs, sous réserve de paiement de la cotisation statutaire :

les hispanistes docteurs ou préparant ou doctorat affectés, à quelque titre que ce soit, dans une université ou un autre organisme public relevant de l'Enseignement Supérieur français ou de la Recherche et dans les classes préparatoires aux grandes écoles ;

les hispanistes du Second degré de l'enseignement public en possession du doctorat ;

les hispanistes qui, sans être docteurs et ne préparant pas un doctorant, exercent à temps plein dans un établissement d'enseignement supérieur français, les classes préparatoires et les grandes écoles ;

les retraités ayant eu l'une de ces qualités au cours de leur vie active.

Précision et autre proposition :

Article 2 : Sont de droit membres actifs, sous réserve de paiement de la cotisation statutaire, outre les personnes visées à l'article 5 des statuts, les hispanistes de la fondation Thiers et de la Casa de Velázquez.

Article 3 : Peuvent être admis comme membres associés, à leur demande et par décision prise à la majorité du Comité, sous réserve d'appel à l'Assemblée Générale : 1) des hispanistes n'occupant pas un emploi principal dans l'Enseignement supérieur ni de la Recherche mais justifiant d'une activité de recherche dans le domaine hispanique. 2) des hispanistes d'expression française de l'Enseignement supérieur de pays étrangers

Proposition de modification :

« des hispanistes n'occupant pas un emploi dans l'Enseignement supérieur ni la Recherche mais qui, sans être docteurs, justifieraient d'une activité de recherche dans le domaine hispanique ».

La modification est soumise au vote et approuvée à l'unanimité. Christian Lagarde remercie vivement Geneviève Champeau de son précieux concours.

-La SHF et les réformes en matière de formation (Masters MEEF, CAPES):

Christian Lagarde déplore la succession de réformes particulièrement éprouvantes pour les enseignants chercheurs obligés de prévoir de nouvelles maquettes tous les ans. Cette année, la situation est aggravée par une chronologie qui impose aux départements de prévoir des

emplois du temps et d'affecter des heures sans connaître véritablement la teneur des futurs enseignements en Master MEEF.

La SHF a fait connaître son mécontentement devant ces situations complexes et sur les dysfonctionnements qu'elles risquent d'entraîner. Seule ou en association avec les autres associations de spécialistes, la SHF a régulièrement protesté sous forme de motion publique ou de lettre adressée aux ministres concernés et assorties de demandes de rendez-vous.

Après la lettre signée conjointement SHF et SLNL, Christian Lagarde annonce l'obtention d'un rendez-vous au MESR avec le cabinet de la ministre. La rencontre est prévue le 13 juin à 12h au Ministère avec Lauro Capdevila. (Cette rencontre a eu lieu et le compte-rendu de l'entrevue a été envoyé le 16/06)

Le but est de souligner l'inadéquation entre la formation pratique et la réflexion professionnelle exigée des candidats. En M1, le timing est difficilement gérable et la configuration préconisée semble inopportune pour répondre à ces interrogations. S'il faut se féliciter d'un retour à une vraie période de formation, on peut néanmoins s'inquiéter face aux prérogatives laissées aux ESPE dans ce cursus.

La discussion est ouverte et le Président demande à l'assemblée si d'autres informations doivent être transmises au nom de la SHF.

Jacques Terrasa souligne que dans le nouveau Capes où une part de disciplinaire a été rétablie par rapport au projet de janvier, les enseignements préconisés par la préparation en M1 ne sont pas en phase avec la formation car la part du didactique y demeure trop importante.

Jean-Paul Aubert regrette la chronologie imposée : il a encore fallu réfléchir sur les maquettes avant d'avoir connaissance du contenu précis du concours dans un contexte de concurrence avec les collègues des IUFM/ESPE. De plus, la refonte de la carte de formation à la fois nationale et académique, tend à mettre en concurrence les universités ce qui est préjudiciable pour tous.

Marc Marti précise qu'il faut faire entendre que ce sont les porteurs de la réforme qui devront assumer l'échec important prévisible au concours en M1... pas les préparateurs.

Jacques Terrasa constate une nouvelle fragilisation des Masters Recherche malgré les efforts récents pour une mutualisation des préparations.

Isabel Vazquez de Castro explique que les enseignants des ESPE craignent aussi de devoir assumer des enseignements de contenu auquel ils ne sont pas préparés. Elle souligne que les hispanistes doivent être présents sur le domaine de l'enseignement des langues.

Marc Marti signale les disparités régionales importantes des compétences disponibles en didactique : parfois la recherche est adossée à une UMR dans certaines académies alors que d'autres sont dans l'indigence totale.

Christian Lagarde, à titre personnel, souhaite que l'hispanisme s'appuie sur une recherche consistante en didactique de l'espagnol et confirme qu'il serait dangereux d'abandonner ce terrain ou de s'enfermer dans une confrontation stérile. La SHF devrait soutenir la recherche dans ce domaine où les postes sont de plus en plus nombreux.

Pierre-Paul Gregorio s'interroge sur l'éventualité à court terme de la création d'une licence MEEF qui deviendrait une voie étroite. I. Vazquez de Castro et JP Aubert confirment que l'organisation des formations dans certains IUFM annoncent cette tendance.

Isabelle Tauzin interroge sur le programme du Capes et les programmes proposés. Jacques Terrasa donne les dernières informations actées par le directoire du concours sur ce point et annonce notamment l'évolution de l'épreuve 2 en analyse filmique.

Christian Lagarde insiste sur les bonnes relations entre la SHF et les Inspecteurs Généraux. Le contact est régulier avec Caroline Pascal présidente du jury du Capes. La SHF a soutenu sa demande de soutien pour le maintien des 2 épreuves de traduction et la collaboration est régulière.

-Les évolutions à la Casa de Velázquez:

Jean-Pierre Etievre, actuel directeur de la Casa de Velázquez, intervient pour donner des informations sur son fonctionnement.

Il constate d'abord que cette l'Ecole française à l'étranger, ouverte à une pluralité de disciplines allant des sciences sociales aux sciences humaines, reste peu ou mal connue même au sein des hispanistes dont la présence sur place demeure insuffisante.

Le recrutement traditionnel permet d'y accueillir des doctorants puis des post doc. en résidence pour la poursuite de leurs travaux.

De nouvelles pratiques ont été récemment mises en place visant à élargir ce recrutement pour animer des programmes de recherche associés ou hébergés par la Casa. Les hispanistes doivent s'informer et ne pas hésiter à candidater et à faire des propositions.

Il annonce à l'assemblée deux nouveautés :

-le statut de chercheur-résident, ouvert à tous les docteurs, pour un séjour entre 1 mois et 10 mois, en résidence. Il comprend la gratuité du logement et une bourse de 600 euros par mois et 250 euros pour couvrir les frais de voyage.

Nadine Ly est la présidente du Conseil Scientifique de la Casa de Velázquez. 12 candidats se sont présentés pour 2013. 6 ont été recrutés pour des périodes de 2 ou 3 mois. L'appel est ouvert pour 2014.

-l'accueil s'effectue à présent dans une maison rénovée et l'hébergement offre des modalités tarifaires avantageuses (dès 9 jours de séjour , 30% en moins et pour 21 jours, moins 50%).

-Résultats du concours des bourses SHF 2013:

Erich Fisbach donne lecture du nom des lauréats du concours des bourses SHF 2013 d'après les propositions du Comité des Sages qui s'est réuni le 12 avril dernier, sous la présidence de François Delprat. E. Fisbach rappelle que le Comité des Sages travaille en toute indépendance et que c'est lui qui fixe le nombre de bourses à attribuer jusqu'à concurrence de dix. Les seuls critères retenus sont ceux de la qualité des dossiers. Sur 21 dossiers parvenus, le Comité a

estimé qu'un peu plus de la moitié étaient de bonne ou très bonne qualité. Les bourses de la SHF attribuées en 2013 sont, par ordre alphabétique :

BOUVIER Claire – Espagne, Civilisation Siècle d'Or

Université de Lille III - Co-directrices : Michèle GUILLEMONT / Marie-Lucie COPETE

BRACCO Diane – Espagne, Cinéma

Université de Paris VIII - Directrice : Pascale THIBAUDEAU

DAS NEVES Elodie - Espagne contemporaine, Civilisation -

Université de Toulouse II-Le Mirail - Directeurs : Alet VALERO / Bruno VARGAS

FRISON Hélène - Espagne contemporaine, Civilisation

Université de Paris III Sorbonne-Nouvelle - Directeur Serge SALAÛN

GUARDIOLA Elsa – Amérique latine contemporaine, Civilisation hispano-américaine

Université Paul Valéry Montpellier III - Directeur : Karim BENMILOUD

LAGUIAN Claire - Espagne contemporaine, Littérature

Université Paris-Est Marne la Vallée- Directeur : Henry GIL

LOUYER-DAVO Audrey – Amérique latine contemporaine, Littérature hispano-américaine

Université de Reims – Directrice : Marie-Madeleine GLADIEU

MARTÍNEZ Sandra – Espagne, Civilisation Siècle d'or

Université Paris- Sorbonne (Paris IV)- Directrice : Araceli GUILLAUME ALONSO

MOUROT Marine - Espagne contemporaine, Littérature

Université de Bourgogne, Dijon – Directrice - Catherine ORSINI-SAILLET

PLAGNARD Aude – Espagne, Littérature Siècle d'Or

Université de Paris IV – Directrice : Mercedes BLANCO

Le Comité des Sages a par ailleurs établi une liste complémentaire, en cas de désistement, par ordre de mérite :

1- LEMUS Aura – Amérique contemporaine, Linguistique

Université Paris-Sorbonne (Paris IV) – Directrice Marie-France DELPORT

2 - SANZ-GAVILLON Anne-Claire - Amérique latine contemporaine et Espagne, Civilisation

Université Paris VIII / Université Libre de Bruxelles

Codirectrices : Mercedes YUSTA RODRIGO / Bérengère MARQUÉS-PEREIRA

Erich Fisbach lit ensuite les deux remarques suivantes suscitées par l'examen des dossiers :

- une des candidates (dont le dossier n'a pas été retenu) a la particularité d'être elle-même retraitée de l'Education nationale (agrégée de Lettres classiques). Le Comité des Sages pense qu'il faudrait annoncer que les bourses sont attribuées à des projets de recherche de doctorat conduisant leur auteur à exercer dans l'Enseignement Supérieur.

- le fait que certains domaines soient peu abordés ou pas du tout, laisse à penser qu'il serait opportun de relancer les directeurs de recherche en leur adressant un courrier à titre personnel.

-Règlement et renouvellement du Comité des Sages:

François Delprat reste président par intérim après le départ d'Augustin Redondo. Ces changements au sein du Comité des Sages ont montré la nécessité d'une organisation pérenne et régulée. Le règlement établi propose que les membres soient nommés pour 3 ans (renouvelables une fois) et que le président dispose d'un mandat de 4 ans (non renouvelable).

F. Delprat propose, lors de la réunion annuelle de 2014, de commencer par l'élection du président. Le règlement est soumis au vote et adopté à l'unanimité moins une abstention.

De nouveaux collègues font leur entrée au Comité des Sages: Françoise Etienvre, Milagros Ezquerro, Michèle Giudicelli et Thomas Gomez.

L'intégration des nouveaux membres est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

-Politique éditoriale:

Les Actes du Congrès de Montpellier sont en retard et ne paraîtront qu'à la fin de l'année 2013.

Les deux premiers numéros de la revue *HispanismeS* sont publiés en ligne ou sur le point de l'être:

N°1: Actes du Congrès de Faro SHF-APEF-APFUE, 25 articles.

N° 2: Actes JE SHF 2012 d'Avignon: publication fin juin des 14 articles.

Le N°3 sera consacré à un hommage à Geneviève Champeau. Les textes des 50 contributeurs doivent être remis mi-juillet (début septembre au plus tard, au cas par cas) pour une mise en ligne en janvier 2014.

Le N°4 permettra de publier une partie des actes du Congrès de Strasbourg en juillet 2014.

3. Perspectives

-Journées d'Etude SHF 2014 à l'ENS Lyon:

Begoña Riesgo et Philippe Meunier présentent l'argumentaire des Journées des 13 et 14 juin 2014 dont le thème retenu est : "Les hispanismes européens". Le but est la création d'une association européenne des hispanistes (ou d'un forum européen des hispanismes), jalon intermédiaire entre SHF et AIH qui trouve sa pertinence dans le cadre institutionnel de l'UE (plus la Suisse). Il est important de recenser les pratiques et de pouvoir se faire entendre au niveau européen.

Ilda Mendes propose de contacter les sociétés savantes des lusistes dans les autres pays d'Europe afin de regrouper les contacts. Les américanistes et les catalanistes sont également contactés selon les vœux exprimés par Erich Fisbach et Fabrice Corrons.

Les invitations ont été lancées auprès des sociétés amies des pays voisins.

-Congrès 2015 SHF de Bordeaux:

Carine Herzig et Isabelle Tauzin, membres du Comité, feront des propositions de thématiques et de dates lors de la réunion de rentrée.

-Colloque APFUE/APEF/SHF 2014 de Santiago:

Sujet: les éléments communs à l'espace ibéro- et gallo-roman. Chaque société a proposé un conférencier.

APFUE Anton Figueroa (Santiago)

APEF Helena Buescu (Lisbonne)

La SHF a proposé Marie-Claire Zimmermann.

RAPPORTS FINANCIERS

-Rapport des commissaires aux comptes:

Le bilan financier a été contrôlé et approuvé par les anciennes trésorières, Ghislaine Fournès et Marie-Madeleine Gladieu.

-Rapport financier de la trésorière:

Sarah Voinier présente le bilan actualisé des comptes de la SHF.

Trésorerie position au 31 décembre 2012

-La Banque Postale

1-Compte courant CCP n°0887655Y020

Solde au 31 décembre : 1.184,18 € (outre les dépenses de la SHF, il faut compter 84,04 € de frais de fonctionnement pour l'année : 10,40 € de frais de tenue de compte, 60€ pour le service de banque à distance, 13,64 € de relevés de compte).

2-Livret A n°1203459867B

Solde Livret A au 31 décembre : 5.937,89 € comprenant 142,77 € d'intérêts pour l'année (solde fin année 2011 : 6.795,12 € avec 138,66 € d'intérêts annuels).

Total avoirs LBP : 7 122,07€

-Banque Populaire Rives de Paris

1-Liquidités Crédit : solde au 31 décembre de 144,21 € (dont 80 € d'intérêts des 250 parts sociales versés en avril)

2-Épargne monétaire : une épargne RIV épargne horizon a été cassée en juillet afin de verser certaines bourses (3.600 €) et de rembourser des frais de collègues du bureau et du comité. La signature de la Banque postale a demandé un délai de temps assez long, rendant ainsi impossible toute dépense à partir de nos comptes LBP. Il reste donc 4 comptes A terme (2 de 9.000 € et 2 de 8.000 €) soit un total de 38.000 €

3- Épargne financière : 250 parts sociales, soit 4.000 €

Total avoirs BP : 42 144,21 €

TOTAL DES AVOIRS DE LA SHF : 49 266,28 €

Le total de l'année 2011 était de 76 955,51 €. On peut interpréter la baisse conséquente des avoirs de cette année 2012 par la diminution régulière des cotisations qui assurent les recettes principales de la SHF, par l'augmentation du coût de la vie et le maintien du montant des cotisations dans un contexte de crise économique, et par la refonte du site internet. Par ailleurs, en 2011 la SHF avait perçu 5.102,34 € de subventions pour diverses manifestations.

Récapitulatif des dépenses

-Site SHF : hébergement 111,2 € et réfection 7.473,8 €, soit un total de 7.585 €

-Journées d'étude en Avignon : à la subvention de 3.000 €, il faut ajouter tous les frais de déplacement et d'hébergement sur place, soit 4.395,80 €. Coût total : 7.395,80 €

-Bourses SHF : sur les 9 boursiers de cette année, 1 boursier a touché 1200 € et un autre 1000 € pour un séjour de recherches en Amérique Latine, 6 boursiers ont touché 800 € pour un séjour en Espagne, et 1 boursier n'a touché que 600 € en 2012, le complément de 200 € lui a été versé dans la 1ère quinzaine de janvier 2013. Soit un total de 7.600 €

-Réunion SHF à Paris en janvier et anniversaire SHF : déplacements et hébergements des membres du bureau et du comité : 2.087,58 €.

-Réunion SHF à Paris en octobre : déplacements et hébergements des membres du bureau et du comité : 1.926,18 €

-Réunion du comité de rédaction de la revue HispanismeS en novembre : 587,88 € de frais de déplacement.

-Réunion d'attribution des bourses : cette rencontre à Paris implique des déplacements et des hébergements pour des membres du comité des sages. Coût total : 578,41 €

-MAIF assurance : 157,83 €.

-Frais divers liés à la gestion de la trésorerie (déplacement à Reims, achat d'enveloppes, photocopies: 278,05 €

-Frais de tenue de compte LBP (voir plus haut) : 84,04 €

TOTAL dépenses : 28 280,77 €

Le total des dépenses de l'année 2011 était de 36 131,17 €.

Récapitulatif des recettes

-572 cotisations : 17.517 € jusqu'en mai puis 2.436 € jusqu'en décembre, soit un total de

19 953 €. L'année précédente, le montant des cotisations s'élevait à 21.353 €.

-LBP : Livret A 142,77 € d'intérêts sur l'année. Pour l'année 2011, les intérêts s'élevaient à 138,66 €.

-Banque Populaire Rives de Paris : 1.532 € de coupons intérêts.

TOTAL recettes : 21 627,77 €

Le total des recettes de l'année 2011 était de 28 520,76 €.

En l'absence de question diverse, la séance est levée à 12h15.

La prochaine réunion du Comité aura lieu à Paris, le samedi 12 octobre 2013.

Isabelle Rouane Soupault

Secrétaire Générale

